Image not found or type unknown

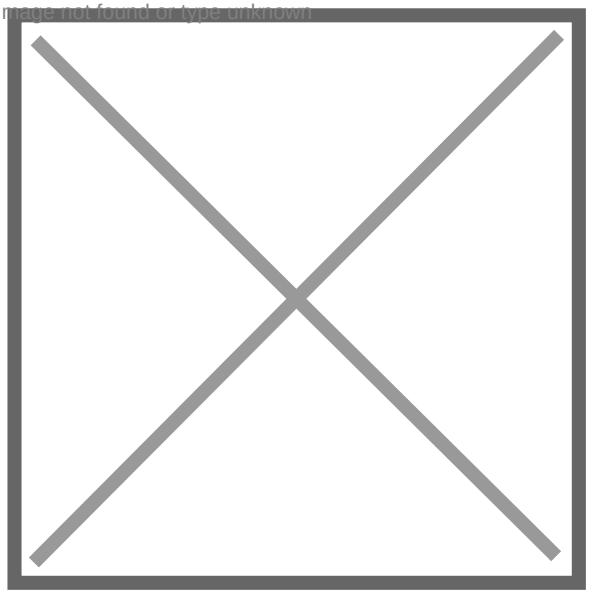

Contestation de facture GDF

Par **Zeph91**, le **24/01/2013** à **13:32**

Bonjour,
J'ai quitté mon appartement en juillet 2012 et, après avoir résilié mon contrat chez GDF Suez, ai payé une facture de résiliation.
Or, après quelques mois, je fais l'objet de relance pour une seconde facture de résiliation. Par ailleurs, après avoir repris mes factures pour m'assurer de mon bon droit de refuser de payer cette facture, je me suis aperçu que courant mai, les indices d'heures creuses et d'heures pleines avaient été inversés. Tenu au courant de cette anomalie, GDF assure avoir déjà réglé le problème en mai.
Du coup, je reçois régulièrement des appels et des courriers de Contentia, société de recouvrement, qui demande à ce que la facture soit payée. A chaque fois, je les informe que je suis en litige avec GDF et que je refuse de payer une facture indue. Mais ils ne semblent pas compréhensifs, sont même parfois arrogants et hargneux. Leur dernier courrier m'informe d'une mise en demeure de leur part. Ont-ils le droit de faire ceci, ou bien est-ce réservé aux huissiers ? Que puis-je leur répondre pour leur faire enfin comprendre que je tiens à régler le problème directement avec GDF ?
Merci d'avance de vos réponses.

Par **amajuris**, le **24/01/2013** à **14:40**

bjr,
un conseil ne répondez plus et si cette officine de recouvrement menacez de porter plainte pour harcèlement.
cdt

Par **Zeph91**, le **24/01/2013** à **15:08**

Merci de votre réponse :)
ça signifie que la société de recouvrement ne pourra pas, malgré ses menaces, me traîner devant les tribunaux ?
GDf n'a pas l'air enclin à négocier avec moi, mais dans l'idéal, je préférerais régler les choses avec eux sans intermédiaire.

Par **amajuris**, le **24/01/2013** à **18:25**

bsr,
si vous ne payez pas votre dette, votre créancier (GDF) pourra vous trainer devant les tribunaux pour vous contraindre à payer.
cdt

Par **Bonjourka**, le **19/06/2013** à **11:54**

bonjour! Saisir le mediateur de l'énergie..

Par **amajuris**, le **19/06/2013** à **13:11**

je pense que depuis 5 mois soit le problème est réglé soit le fournisseur a coupé le gaz.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés